

Comment motiver vos collaborateurs à enfourcher leur vélo ?

En Belgique, les déplacements domicile-travail dépassent rarement les 10 kilomètres. Des distances parfaites pour enfourcher son vélo, un geste auquel, pourtant, seule une petite minorité de Belges consent. Comment aider votre entreprise à accroître son taux d'utilisation du vélo ? Get Up! s'est mis en selle et s'est rendu auprès de quelques entreprises qui s'y entendent en la matière.

PROJET : AU BUREAU À VELO

- ☐ **Objet :** favoriser l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-entreprise.
- ☐ **Accessible aux PME :** oui
- ☐ **Secteurs concernés :** tous

En Flandre, Janssen Pharmaceutica a été l'une des premières entreprises à se doter d'un plan de mobilité. Développé au début des années 1990, il est pleinement opérationnel depuis 1995. D'emblée, la politique de promotion du vélo en a été un axe majeur. « Tout d'abord, nous avons amélioré

des piétons sur ses différents sites, Janssen Pharmaceutica a modifié ses voies carrossables internes en installant des piétonniers et des pistes cyclables et en limitant la circulation à 30 km/h. Des panneaux de signalisation pilotés par des capteurs signalent aux automobilistes l'arrivée de cyclistes et les exhortent à tenir compte des usagers faibles.

« Les cadres supérieurs qui utilisent le vélo contribuent à sensibiliser les autres salariés. »

les infrastructures d'accueil des cyclistes, explique Rik Luyckx, coordinateur de mobilité. Nous avons installé plus de trente parkings pour vélos répartis sur nos quatre implantations belges (deux à Beerse, un à Gell et un à Olen). Ces abris sont aménagés sur le site même de l'entreprise alors que les parkings automobiles se trouvent à l'extérieur. Les cyclistes entrent et sortent via un sas à vélo (un tourniquet équipé de capteurs), une mesure de sécurité qui réduit à néant les risques de vol. Nous avons également aménagé des douches et des vestiaires pour celles et ceux qui ont pédalé sans compter. »

Pour accroître la sécurité des cyclistes et

des déplacements sur le site même et d'une manière générale pour tous les déplacements de service, des vélos d'entreprise attendent les employés de la firme. « Un des deux sites de Beerse s'étend sur une superficie de 63 ha, précise Rik Luyckx. Il faut dix minutes pour se rendre à pied d'un bout du site à l'autre. À vélo, on y est beaucoup plus vite. »

Le vélo, l'ami de votre santé

Les implantations belges de Janssen Pharmaceutica emploient environ 4 350 personnes. En 2007, 15 % d'entre eux enfourchent quotidiennement leur vélo pour se rendre au travail. Bien plus que la moyenne en Flandre qui plafonne à 7 et 8 %. En tant que fabricant de produits pharmaceutiques, Janssen Pharmaceutica soucieux de la santé, encourage l'usage du vélo pour les déplacements domicile-travail. Avec un

PENDELFONDS

Le Pendelfonds est une initiative de la ministre flamande de la mobilité, Kathleen Van Brempt. Le fonds subventionne des projets qui contribuent à la fluidité et à la durabilité des déplacements domicile-lieu de travail. Les demandes de financement sont accessibles à des entreprises et groupes industriels mais également à d'autres institutions privées, des administrations locales ou provinciales et toute institution publique en collaboration avec un partenaire privé.

Au terme du premier appel à projets, la ministre a sélectionné onze entreprises qui, ensemble, recevront quelque 5,5 millions d'euros de subsides. Un deuxième appel a été lancé le 15 septembre 2007; les demandes de financement peuvent être introduites jusqu'au 15 janvier 2008. Un troisième appel est prévu dans le courant de 2008.

Info: www.pendelfonds.be

résultat pas si étonnant: « Nous constatons en effet que nos collaborateurs cyclistes prennent moins de jours de congé maladie que les automobilistes », analyse Rik Luyckx.



© Svenja98 - Fotolia

Depuis 2000, Janssen Pharmaceutica paie à ses salariés une indemnité-vélo de 0,15 euro par kilomètre. Ils sont 982 employés à en profiter. Ensemble, ils parcourent annuellement 1 433 829 kilomètres (statistiques 2006, n.d.r.). À côté de cela, le groupe pharmaceutique accorde également une attention particulière à l'information et à la sensibilisation. « Notre intranet propose une "zone mobilité" qui fournit des informations sur les différents modes de transport, explique Rik Luyckx. Le vélo est en première ligne. Tout comme en 2006, nous avons pris part en 2007 à la campagne "Fiets mee naar Kyoto [Tous à vélo pour Kyoto]" organisée par le Bond Beter Leefmilieu (www.ikkyoto.be). »

« Bike to Work »

À l'instar de Janssen Pharmaceutica, Colruyt a doté son plan de mobilité entreprise d'une politique de promotion du vélo particulièrement attrayante. « En 1997, nous avons pour la première fois examiné de près les déplacements domicile-travail de nos salariés, avec la collaboration de l'ancien bureau de mobilité de la province du Brabant flamand, évoque Koen De Maesschalck, manager public affairs du distributeur.

Nous avons mis sur pied une étude de mobilité approfondie, avec check-list, étude de faisabilité, analyse, plan d'action, etc. à l'appui. Il en est ressorti une base de données de covoiturage et un projet scooter. Depuis 2000, nous offrons une indemnité-vélo de 0,10 euro par kilomètre et, pour tous ceux qui font la navette en train, depuis 2001, nous mettons à disposition des vélos stationnés à la gare de Hal. Actuellement, 180 travailleurs tirent parti de cette initiative (chiffre au 1^{er} novembre 2007, n.d.r.). »

L'initiative vélo la plus récente de Colruyt répond au nom de « Bike to Work » (voir encadré). « Ce projet s'adresse aux 15 411 membres du personnel du groupe Colruyt en Belgique, explique Koen De Maesschalck. Les travailleurs qui s'engagent à se rendre au travail à vélo au moins quatre jours sur cinq et qui acceptent de ne jamais occuper de place de parking reçoivent gratuitement un vélo, assorti de tout un équipement – pantalon pluie, imperméable, casque, veste fluo et kit de réparation pour pneus crevés – et d'un bon à valoir de 25 euros pour payer l'entretien du vélo au détaillant local qui s'est occupé de fournir le vélo. » Le vélo « Bike to Work » n'est pas limité aux déplacements professionnels. ►

« Bike to Work » Colruyt: moins d'émissions de CO₂

« Bike to Work » a été lancé le 15 mai 2007. Depuis, près de 900 collaborateurs se sont inscrits au projet (chiffre au 1^{er} novembre 2007, n.d.r.). Deux participants sur trois sont des nouveaux usagers du vélo. « Ensemble, ils parcourent quotidiennement quelque 6 352 kilomètres. Dans la mesure où ils s'engagent à ne quasiment jamais utiliser la voiture, ils contribuent à une réduction substantielle des émissions de CO₂ (190,56 tonnes annuelles environ) et à la fluidité des déplacements domicile-lieu de travail. En outre, ils libèrent des places sur les parkings des magasins et des centrales, ce qui nous dispense de prévoir des emplacements supplémentaires pour les nouveaux collaborateurs. Tous nos sites sont équipés d'abris à vélos, la plupart couverts. En revanche, seuls le siège à Hal et les centres de distribution de Hal, Ghislenghien et Pommeroeul disposent actuellement de douches », explique Koen De Maesschalck.

Colruyt a évalué le coût de « Bike to Work » à 356 490 euros pour 750 vélos. La moitié de ce montant est financée par le Pendelfonds de la Région flamande (voir encadré p. 37). Le cap des 1 000 participants en vue, les coûts ne risquent-ils pas d'exploser ? « Les subsides sont plus que bienvenus, répond Koen De Maesschalck. Mais le nombre inattendu d'inscriptions ne nous empêchera pas de poursuivre les engagements pris vis-à-vis de nos collaborateurs. »

VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE FAVORABLE AU VÉLO ? FAITES LE TEST !

CRITÈRES DES ENTREPRISES « VÉLO-DYNAMIQUES »	POINTS PAR CRITÈRE
PLAN DE MOBILITÉ ENTREPRISE EXISTANT OU EN COURS D'ÉLABORATION	15
INDEMNITÉ VÉLO	20
PARKINGS POUR VÉLOS SÛRS ET CONFORTABLES	15
FORMATIONS À L'USAGE DU VÉLO	10
SENSIBILISATION ET INFORMATION À L'USAGE DU VÉLO	10
ATELIERS DE RÉPARATION DE VÉLOS	5
VÉLOS DE SERVICE DANS L'ENTREPRISE	5
DOUCHES, COMMODITÉS ET VESTIAIRES	5
LES CADRES SUPÉRIEURS FONT FIGURE D'EXEMPLE	5
IMPLANTATION FAVORABLE AU VÉLO / ROUTE CYCLABLE VERS L'ENTREPRISE	5
RELATION ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE DE PARKING POUR VOITURES	5
TOTAL	100

Selon Pro Velo, les entreprises qui obtiennent un résultat supérieur à 60 peuvent se qualifier de « vélo-dynamiques ». Source : Pro Velo

► Pour faire la navette entre la zone industrielle et la gare

D'autres entreprises flamandes ont également frappé à la porte du Pendelfonds pour solliciter le financement de leurs mesures de promotion du vélo. Parmi elles, Levanto (projet d'économie sociale basé à Anvers), l'hôpital Heilig Hart à Roeselare-Menen (Flandre occidentale), la Katholieke Universiteit Leuven et le groupe industriel Londerzeel (Brabant flamand). Le projet de Londerzeel pourrait bien devenir un modèle à suivre sur le plan de la gestion durable de la mobilité en zone industrielle. En effet, en dépit de la facilité d'accès en train et en bus à l'agglomération, la zone industrielle est dépourvue d'arrêt. Les navetteurs qui empruntent les transports publics pour se rendre au travail descendent à la gare qui se trouve à 1,5 kilomètre du site. «Jusqu'ici,

les négociations entreprises avec De Lijn n'ont rien donné, explique Jan Francx, dirigeant de Haida Homes (35 salariés) et président du groupe industriel Londerzeel, qui compte 125 membres et représente 3 144 salariés. En parallèle de notre demande d'arrêts d'autobus sur le site industriel, nous travaillons à une alternative. En collaboration avec la Chambre de commerce du VOKA de Hal-Vilvorde, l'administration communale de Londerzeel et d'autres partenaires, nous avons introduit auprès du Pendelfonds un projet basé sur l'achat, le parcage et l'entretien de 80 vélos destinés aux navettes entre la gare et le site.»

Le Pendelfonds finance le projet à hauteur de 92 351 euros, soit la moitié du coût estimé du projet. L'autre moitié est payée par les entreprises. Les premiers vélos devraient pourtant encore se faire attendre :

le temps que la SNCB confirme officiellement la mise à disposition d'une partie de l'édifice de la gare pour le parcage et l'entretien des vélos. Aussitôt la confirmation en poche, le groupe industriel Londerzeel s'attellera à la mise en chantier du projet. En substance : moyennant paiement, chaque en-

Les salariés qui se rendent à vélo chez Janssen Pharmaceutica entrent et sortent de l'entreprise via des sas à vélo. Ils bénéficient aussi de parkings couverts.



© Andrzej Tokarski Fotolia

Chaque politique fonctionne ou non grâce à la communication qui en est faite. Si vous voulez augmenter le taux d'utilisation du vélo dans l'entreprise, vous devrez prévoir un plan de communication solide

treprise pourra réserver des vélos pour ses salariés. Jan Francx voit dans cette initiative un atout supplémentaire pour attirer de la main-d'œuvre : «La zone industrielle de Londerzeel s'est développée au début des années 1980 pour devenir aujourd'hui un site TDL majeur (transport, distribution et logistique). Pour l'instant, nous manquons de chauffeurs routiers. Et ceux qui sont disponibles privilégient les transports en commun parce qu'ils ne disposent pas de voitures pour leurs déplacements domicile-lieu de travail. Difficile donc de les convaincre de venir travailler ici. Nos vélos-navettes contribuent à désenclaver le site.» Qui l'eut cru ? Le vélo pour combattre la pénurie de main-d'œuvre... Belle innovation. ■

Frederika Hostens



© Stefan Drievleer - Fietserbond

Plus d'info :

- Administration de l'Équipement et des Déplacements de la Région de Bruxelles-Capitale : www.velo.irisnet.be
- Bikepooling : www.bikepooling.be
- Cellule Mobilité de l'Union wallonne des entreprises (UWE) : www.uwe.be/mobilite/velo.html [FR]
- Fietzersbond [Ligue des cyclistes, NL] : www.fietzersbond.be > publicaties > brochure Fietser brengt op - Meer winst met de fiets [NL]
- Friday Bikeday : www.fridaybikeday.be
- Groupe de recherche et d'action des cyclistes quotidiens (GRACQ) : www.gracq.org/autravail/index.html [FR]
- Pro Velo : www.provelo.org > nos services vélo > vélo-entreprise
- Toolbox for Mobility Management Measures in Companies : www.mobilitymanagement.be